#### Acte Certifié exécutoire

Envoi: 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication: 23/11/2012

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2012-11-6-10

Séance du vendredi 16 novembre 2012



#### Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

### SOUTIEN À L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT C731

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général CG-2011-5-6-3 du 8 décembre 2011 relative à l'Environnement Naturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 12 000 € à l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA) pour le financement d'un projet associatif relatif à la création d'un centre européen de ressources et de formation dans le domaine de l'animation à l'environnement à prélever sur le Programme C731 au chapitre 65 Fonction 738 Nature 6574.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1er Vice-Président

Rémy WITH

Adopté voix contre abstentions

# Service de l'Environnement et de l'Agriculture

# DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE $2012\,$

## Programme régional d'éducation à l'environnement (F) PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PEE03943	ARIENA CENTRE PERMANENT D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT Financement d'un projet associatif relatif à la création d'un centre européen de ressources et de formation dans le domaine de l'animation à l'environnement.	12 000,00

Total 12 000,00